

Énoncé de réaction - Caribou, population Dolphin-et-Union

le 13 janvier, 2019

Nom commun : Caribou, population Dolphin-et-Union

Nom scientifique : *Rangifer tarandus*

Évaluation de la situation de l'espèce par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) : En voie de disparition

Comment le ministre de l'Environnement se propose de réagir à l'évaluation : Le 2018-10-15, le ministre de l'Environnement a reçu la réévaluation du COSEPAC sur le Caribou, population Dolphin-et-Union, qui figure actuellement à l'Annexe 1 comme préoccupante et en a conclu que le statut a changé. Dans un délai de 24 mois suivant cette date, le ministre cherchera à obtenir une décision du gouverneur en conseil sur l'opportunité de modifier la liste pour cette espèce. Un résumé des consultations et une analyse des raisons pour lesquelles le règlement est approprié seront fournis. Pendant la période de consultation prolongée, le ministre de l'Environnement consultera les gouvernements Territoires-du-Nord-Ouest and Nunavut, les peuples autochtones, les intervenants ainsi que le public quant à la décision de changer la présente désignation d'espèce préoccupante à espèce en voie de disparition. Le ministre de l'Environnement consultera aussi le Conseil consultatif de la gestion de la faune, Territoires du Nord-Ouest (CCGF-T.N.-O.) and le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut (CGRFN).

Une fois qu'une espèce a été évaluée par le COSEPAC, des étapes supplémentaires doivent être réalisées avant que l'espèce puisse être ajoutée à l'Annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter [Le processus d'inscription des espèces sauvages en vertu de la LEP](#).

Justification de la désignation par le COSEPAC : Cette population arctique de caribous est endémique au Canada, se trouvant au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest. Elle est reconnue pour ses tendances migratoires uniques dans le cadre desquelles elle se déplace de l'île de Victoria à la partie continentale en passant par la glace de mer. Selon les observations, l'aire de répartition de la population affiche des contractions et des extensions depuis le début du 20^e siècle, et ces fluctuations correspondent plus ou moins à celles de la taille de la population. Au début des années 1900, la harde était grande, puis a fait l'objet d'un important déclin probablement précipité par l'introduction des armes à feu, combinée à des hivers rigoureux. Une période de 50 à 60 ans de faible densité sans migration apparente sur la glace de mer a ensuite suivi. La harde a commencé à augmenter à la fin des années 1970 et a repris sa migration vers le continent à la fin des années 1980; les effectifs se sont accrus jusque dans les années 1990. En 2015, la harde était estimée à environ 18 000 individus. Trois estimations tirées de relevés au cours des 18 dernières années ainsi que les connaissances traditionnelles autochtones indiquent un déclin de 50 à 60 %, qui semble s'être accéléré depuis 2010. La population fait face à de multiples menaces, dont une connectivité réduite et une migration perturbée entre les aires d'hivernage et d'estivage associées à la navigation commerciale dans le détroit de Dease, laquelle est de plus en plus soutenue par des brise-glaces. Les changements climatiques sont liés à la réduction des périodes de couverture de glace et à l'irrégularité des conditions de la glace de mer, lesquelles causent des mortalités par noyade et des retards de migration qui, à leur tour, ont des conséquences sur la nutrition et la charge parasitaire. La surexploitation a joué un rôle dans les déclins passés, et les taux d'exploitation récents sont inconnus, bien que les possibilités d'accès pour cinq autres collectivités aient augmenté. La propagation d'insectes nuisibles et d'agents pathogènes résultant des changements climatiques est une préoccupation additionnelle. Les fluctuations démographiques naturelles demeurent une source d'incertitude.

Présence au Canada : Territoires-du-Nord-Ouest, Nunavut

Ministre(s) compétent(s) :

Ministre de l'Environnement du Canada

Territoire(s) et province(s) qui doivent être consulté(s) :

Territoires-du-Nord-Ouest

Nunavut

Autre(s) loi(s) fédérale(s) pertinente(s) : Lorsque l'espèce se retrouve dans des parcs nationaux du Canada ou d'autres terres dont la gestion relève de l'Agence Parcs Canada, elle est protégée ou sa gestion est menée en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* ou par des mesures ou outils de gestion dont l'Agence Parcs Canada dispose en vertu d'autres lois ou règlements.

Activités de conservations en cours : Le plan de gestion du caribou de la toundra (*Rangifer tarandus groenlandicus*) population Dolphin-et-Union au Canada : adoption du plan de gestion du caribou de Dolphin-et-Union (*Rangifer tarandus groenlandicus* x *pearyi*) dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut est affiché comme final dans le Registre public des espèces en péril.